

Le P'tit curieux de l'assoc.

- EDITO -

Avec l'été qui arrive la saison 2017-2018 se termine et celle de 2018-2019 se prépare.

Vous pouvez déjà vous réinscrire par courrier. La fiche d'adhésion vous a été envoyée par mail, sinon elle est en ligne sur le site internet de l'association. Vous pouvez donc la télécharger et l'imprimer.

D'ores et déjà quelques infos importantes :

⇒ ***Depuis le 28 mai 2018 Marielle Lathuilière a rendu la présidence. Elisabeth Chazalet a accepté de reprendre le poste provisoirement jusqu' à la prochaine assemblée générale.***

Sur la saison écoulée, des groupes de travail se sont montés avec des adhérents pour des aides ponctuelles afin de préparer la journée portes ouvertes et le vide dressing. Ce soutien au Conseil d'Administration (CA) a été primordial.

Sur la saison 2018-2019 il a donc été défini que nos manifestations n'auront lieu QUE si des personnes adhérentes se portent volontaires pour nous épauler.

⇒ ***Ainsi les fiches d'adhésion 2018-2019 présentent un encart prévu pour le bénévolat, merci de penser à le remplir.***

Depuis 3-4 ans le nombre d'adhérents reste stable entre 250 et 260 personnes alors que le nombre des membres administrateurs diminue. A l'heure actuelle nous ne sommes que 10 et c'est insuffisant.

Notre priorité à la rentrée est de trouver des personnes qui rejoignent le CA, sans cela, à la prochaine assemblée générale en novembre 2018, l'association se remettra en question et l'année 2019-2020 risque de ne pas pouvoir être assurée.

Plus que jamais l'association a besoin de l'engagement de ses adhérents.



Bel été à tous et à toutes

AGENDA des FORUMS de septembre 2018

Localité	Lieu	Date	Horaires
Genay	Halle Franc –Lyonnais	02 sep 2018	9h - 13h
Curis au Mt d'OR	Salle du vallon	08 sep 2018	9h - 12h
Montanay	Foyer Rural	08 sep 2018	9h30 - 13h
Neuville s/S	Centre Jean Vilar	08 sep 2018	9h - 17h

PERMANENCES au local de l'association pour des inscriptions

Neuville s/S	Espace famille	24 sep 2018	17h30 - 19h30
		15 oct 2018	

**Les adhésions et cotisations des activités sont payables
uniquement en chèques ou espèces.**

Paiements échelonnés possibles

Tous les chèques doivent être remis à l'inscription

Encaissements : octobre - janvier - mars

